ÉVÈNEMENT [Transformer en *Acte : compte rendu détaillé*] Passé

Appel à Manifestation d'Intérêt 2026 (ARS ARA) - Actions en santé-environnement à destination des collectivités territoriales

Santé-Environnement

Les collectivités territoriales sont des acteurs incontournables de la santé des citoyens ainsi que des actions en faveur de la transition écologique. Elles ont un rôle essentiel à jouer dans l'éducation et la promotion de la santé-environnement et pour offrir aux citoyens des environnements favorables à la santé.

Les projets pourront proposer une dimension à la fois éducative et/ou technique notamment sur :

- L'approche transversale d'éducation et de promotion de la santé-environnement (ESE)
- La thématique des baignades
- La thématique de l'eau
- La thématique du radon dans l'habitat
- La thématique du risque auditif
- L'aménagement favorable à la santé
- Les espèces à enjeux pour la santé humaine
- La qualité des environnement intérieurs et la réduction des polluants pour les occupants (qualité de l'air intérieur, perturbateurs endocriniens...)
- La thématique de l'alimentation saine et durable

Cet AMI s'adresse aux collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en priorité aux **établissements publics de coopération intercommunale** (EPCI).

Informations complémentaires, dates et modalités de candidature sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Mise à jour de cette page :
28/09/2026

Type d'évènement
Appel à projets

Date
du lundi 1 juin 2026 au jeudi 10 septembre 2026

Publics :
Professionnels
Élus

Précisions :
Collectivités territoriales de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Lien externe
Consulter le cahier des charges de l'AMI

Personne contact

ars-ara-sante-environnement@ars.sante.fr

Organisateur

- **Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**
  69003 LYON